

# La Gazette

- 21 mai 2001 -



## Nos débuts

**N**ous y voilà. La fin de mars et le début d'avril ont vu la mise en place de la nouvelle municipalité. Quatre réunions en quelques jours nous donnent le ton.

La première réunion est celle de la mise en place des commissions. Nos premières impressions sont positives. Nous voulions pouvoir agir en prenant en charge le travail de quelques commissions. C'est accepté et c'est chose faite avec Rémy qui préside les commissions bâtiments et urbanisme, Christine Marin la commission école et Christine Borel la commission sociale.

La deuxième réunion est destinée à voter le budget 2001. Il faut faire vite (avant le 15 avril) et pour l'essentiel les budgets proposés sont le prolongement de ceux des années précédentes...

Peu de modifications pour le budget de fonctionnement : une augmentation de

la taxe des ordures ménagères due à l'augmentation du coût de la collecte, des subventions accrues pour l'Amicale Laïque et la Cantine de manière à corriger les " oublis " antérieurs. Nous l'approuvons ainsi que le maintien à leur niveau actuel des taux d'imposition. Le budget d'investissement prévoit des travaux à l'école (250000 F.), des travaux de voirie (400000F.) et d'agrandissement du cimetière (369600 F.)

La troisième réunion est une réunion de travail sur le dossier d'assainissement avec M. Souciers qui nous a présenté le travail réalisé par le bureau d'études. Les compétences de Michel Coulombel et de Rémy Berthet s'avèrent bien utiles pour creuser le dossier. Une réunion longue et intéressante d'où il ressort qu'il convient de demander des compléments d'étude sur certains points du projet. (Rémy

nous en parle un peu plus loin).

La quatrième réunion est celle du comité des fêtes. Il faut redémarrer et renouveler le bureau. Une réunion nettement moins agréable et constructive que les précédentes. Le bureau sortant (Armelle Dénéreaz, Michel Legistre, Claude Bériot) est démissionnaire et nous sentons une certaine tension comme s'il y avait là un prolongement du climat électoral. Finalement, un seul candidat pour chaque poste et une nomination sans véritable vote du nouveau bureau (voir le supplément à ce numéro).

Après c'est un peu le calme plat dans l'attente des premières réunions de commission (qui ont eu lieu en mai) et du prochain conseil municipal ... bientôt.

Yves Tardieu

## La gazette continue

*La Gazette continue.*

*La Gazette est ouverte. Nous avons constitué une association (voir page 2) pour assurer sa parution dans un cadre un peu structuré mais il n'est nul besoin d'adhérer pour faire connaître son avis ou pour proposer un article ou un point de vue. Pour s'adresser à La Gazette, on peut le faire oralement auprès de ceux qui la font. On peut aussi envoyer ses textes ou ses réactions par courrier : **La Gazette, BP 5, 84110 VILLEDIEU** ou par courrier électronique à l'adresse suivante **la.gazette@laposte.net***

*La Gazette lance aussi un appel aux jeunes pour qu'ils expriment leurs aspirations et leurs points de vue ainsi qu'aux anciens pour qu'ils témoignent de leur expérience, de leurs souvenirs et des traditions ... Et puis, les jeunes peuvent avoir des souvenirs et les points de vue des anciens ou leurs aspirations sont les bienvenus.*

*La Gazette restera à "parution irrégulière" (mais le plus régulièrement possible). Nous nous intéresserons à la*

*vie municipale, à la vie du village (associations, fêtes, événements, ...), au passé et*

*au patrimoine de Villedieu, et aussi*

*quelquefois à ce qui se passe au*

*dela de nos frontières villa-*

*déennes... Il est probable que*

*son contenu évoluera avec le*

*temps, avec les participations*

*nouvelles, avec les humeurs*

*de chacun. Nous verrons bien.*

*La Gazette sera distribuée*

*dans les boîtes aux lettres de*

*Villedieu. En cas d'oubli, merci*

*de nous le signaler. Elle peut être*

*aussi distribuée par courrier électro-*

*nique à qui le souhaite, en particulier les*

*Villadéens exilés (étudiants, grands voyageurs,*

*travailleurs, ...). Il suffit de la demander en envoyant un message à **la.gazette@laposte.net***

## Tennis

Le tournoi de tennis des enfants s'est déroulé ce samedi 19 mai. Comme l'année dernière, tous ont déjeuné et goûté sur place et les 15 participants ont été récompensés.

Le vainqueur du groupe des grands est Geoffrey Fondacci. Mathilde Giraudel chez les moyens et Victor Veilex chez les débutants ont chacun gagné dans leur catégorie.

Le soleil était de la partie et la journée s'est terminée pour certains à la piscine. Pour les amateurs, la prochaine date à retenir est celle du samedi 23 juin pour la nuit du tennis.

Nathalie Berrez

La " Loi sur l'eau " prévoit qu'à l'horizon 2005, les communes, devront assumer l'entière responsabilité de la collecte et du traitement de leurs eaux usées, et **ce que les modes de traitement utilisés soit individuels ou collectifs.**

C'est à dire que toutes les eaux usées émises par les habitants devront, **sous la responsabilité du Maire**, être traitées et éliminées suivant un procédé conforme aux normes d'environnement adoptées par l'Union Européenne.

Pour se préparer à cette responsabilité, les communes doivent faire réaliser une étude permettant d'établir un **schéma communal d'assainissement.**

Le 12 avril dernier, le "BUR-GEAP", bureau d'étude ayant procédé à cette démarche pour Villedieu, rendait ses conclusions au travers d'un rapport et d'un plan de zonage distinguant deux zones : l'une déjà raccordée ou devant se raccorder au réseau public d'égout, l'autre devant réaliser ou mettre en conformité ses installations d'assainissement individuel (fosse septique raccordée à un champ d'épandage).

En ce qui concerne le traitement des eaux du réseau public et leur rejet dans le milieu naturel, l'Aygues en l'occurrence, cette étude souligne que Villedieu doit se doter rapidement d'un système d'épuration conforme aux

normes et à la quantité d'effluents à traiter.

Quel système devons nous choisir, à quel prix d'installation, avec quelle efficacité et quels résultats pour le milieu naturel, quelles odeurs pour le voisinage, quel montant d'aides et de subventions pour réaliser le projet, quelles dépenses et quelles contraintes de fonctionnement et d'entretien pour l'avenir, quelle capacité à accueillir de nouveaux Villadéens ? **Autant de questions graves qui doivent trouver la meilleure réponse possible, compte tenu du budget prévisionnel de l'opération qui dépasse 4 millions de francs.**

Les propositions et les chiffres des techniciens spécialisés sont là, mais n'étant pas nous mêmes spécialistes de la question, **il convient d'essayer d'y voir un peu plus clair avant de fixer notre choix.**

Le plus simple est d'aller voir ce qui s'est fait ailleurs et quelles réponses à nos questions peuvent apporter des communes qui ont quelques années d'expériences des systèmes adaptés aux communes rurales, tels "les filtres plantés de roseaux" ou les "lagunages".

C'est dans ce sens que j'ai proposé au Conseil municipal une "excursion" au Centre de lagunage de Mèze, près de Sète, sur l'Etang de Thau.

L'occasion non seulement de voir

et de comprendre comment fonctionne un système d'épuration, mais aussi de bénéficier de projection de films et diapositives sur les différents dispositifs possibles, tout en visitant également l'élevage de poissons exotiques implanté sur le même site.

Sans pour autant négliger un petit détour pour **déguster quelques huîtres et moules de Bouzigues, dignement arrosées d'un "Picpoul de Pinet" ou d'un "vin des sables"**.

Pourquoi pas non plus élargir le cercle des participants à tous ceux et celles qui voudraient satisfaire leur curiosité en la matière, tout

en renouant avec une vieille tradition villadéenne d'excursion estivale en bord de mer.

La date sera fixée en fonction des disponibilités du Centre de Mèze et des cars Lieutaud, entre les 15, 16 ou 17 juin. (coût du transport en bus de 70 à 100 Francs suivant nombre de participants).

Pour s'inscrire merci de déposer un bulletin réponse dans ma boîte aux lettres Rue des Sources ou de me joindre par téléphone au 06 75 24 95 90, avant le 1er juin. Paiement à confirmation du départ le 4 juin au plus tard.

Rémy Berthet-rayne

## Brèves

### Stylo fou

Il ne s'agit pas, contrairement à ce que certains peuvent penser du stylo que les rédacteurs de La Gazette utilisent. Il s'agit du titre du journal que les enfants fabriquent à l'école depuis 4 ans. Après une mise en sommeil de quelques mois, le Stylo Fou est reparu avec un numéro trimestriel.

### Brochure

Au mois de mars, une remplaçante est venue à l'école. Elle est venue avec son ordinateur et elle a aussi utilisé ceux de l'école. Elle a fait réaliser par les élèves une brochure qui présente Villedieu aux touristes. Cette brochure est d'une qualité et d'un intérêt tels qu'il serait souhaitable de l'utiliser pour la promotion de Villedieu.

### Los Angeles Times

Villedieu a son site internet réalisé il y a quelques années par la société webclafs. Grâce à ce site, une journaliste américaine a découvert Villedieu et va écrire un article sur Villedieu dans le Los Angeles Times. Cette journaliste prépare un guide touristique sur la Provence et doit venir à Villedieu en septembre pour y rencontrer les différents acteurs de la vie économique

## Dernière minute

La Gazette était sous presse lorsque nous avons appris par hasard qu'une renaissance de l'Echo Villadéen était non seulement envisagée mais "qu'on travaille à un numéro". Nous l'ignorions totalement. La Gazette continue donc et l'Echo renaît et le Stylo Fou n'est pas mort. Longue vie à tous !

R. B-R, C.B., C.M., Y.T.

## L'association Gazette

*Nous avons créé une association appelé "La Gazette"...*

*Cette association a pour but d'éditer le journal "La Gazette" mais aussi à l'avenir de contribuer à la vie et l'animation du village et d'être un lieu de discussion, d'échange et d'ouverture.*

*Nous nous réunissons régulièrement pour préparer La Gazette et pour discuter de tous les sujets qui intéressent les participants. Nous avons constitué un bureau dont la composition est la suivante pour cette première année : présidente, Roselyne Giraudel ; vice présidente, Nathalie Berrez ; trésorier, Harald Koestler ; trésorier-adjoint, Rémy Berthet ; secrétaire, Josette Avias, secrétaire-adjoint, Claude Bériot. Pour adhérer à l'association et participer à notre activité même occasionnellement, nous contacter ou alors nous envoyer un petit mot.*

## Les commissions

Les commissions avec leurs présidents (en gras) :

Finances : **M. Coulombel**, R. Berthet-Rayne, A. Martin, F. Serret, Y. Tardieu

Enfance-éducation: **C. Marin**, S. Blanc, H. Louis, M. Marcellin

Voirie : **M. Roux**, A. Bertrand, C. Borel, C. L'homme, F. Serret, Y. Tardieu

Bâtiments : **R. Berthet-Rayne**, M. Coulombel, H. Favier, A. Martin, F. Serret

Environnement et urbanisme : **R. Berthet-Rayne**, C. Borel, M. Coulombel, H. Favier, A. Martin, F. Serret

POS : tout le conseil municipal

Jeunesse-sports- loisirs-tourisme-communication : **S. Blanc**, R. Berthet-Rayne, A. Bertrand, H. Favier, H. Louis, M. Marcelin

Affaires sociales-CCAS : **C. Borel**, H. Louis, C. Marin, M. Marcellin

Impôts : **M. Coulombel**, R. Berthet-Rayne, H. Favier, C. L'Homme, A. Martin (et des personnalités hors conseil)

Listes électorales : C. L'Homme, M. Marcellin, Alain Martin, Y. Tardieu (plus un délégué du tribunal et un délégué de l'administration)

Catastrophes naturelles : **C. L'Homme**, R. Berthet-Rayne, C. Marin, F. Serret

## Le comité des fêtes

Président : Serge Bouchet

Vice-Présidents : Sandrine Blanc et Rémy Berthet

Trésorier : Michel Legistre

Trésorier adjoint : Graham

Secrétaire : Pascale Porraccia

Secrétaire adjoint : Claude L'Homme